



& ' ( ( ) ) \*  
) +

! " # \$ % !

—

/ " %

\* 0 . % " "  
% 2 ' \$ " 3 # " \$\$\$ 3 !  
45 t e l l e q u ' a m e n d é e p a r l e P r o  
, 6 )

7 . 0 # " "  
. 0 " % 5 "

Date d'entrée en vigueur  
à l'égard . 5 "

&  
7 , 6 ) & 7-  
8 9

: ' ' ' % % 3 . 0 \*

\* 3 " , % % ! ; " \$ \* . \$ \* \$ \$ / \$ = \$  
> 9 ? " \$ : " + @ . \$ , A . 0 ; % ? "  
B \* 7 ,





, , : )

. ' # " \$ ! " # \$ 4 ( " C

" 3 # " \$ 3 ! " # \$ 4 5

DDDDDDDDDDDDDDDDDD

& . 7  
& 7

" #

\$ % %

7 " ' 9 ' # % ' " . > " \* %  
;" C ; # % ; " % , 9 # ' - ; " / ' %

\* . # - . % % " % C 9 # ' % ) . ' \$  
! ! " % 9 # C ' % " . ; ' \* > " "  
; . % ; 9 > % . ! C E % . # \*  
> " " ; . % ; 9 after the " amended Convention  
F % F - % % # \$ . 7 5 # > "  
\* % ; " C ; # % ; " % , 9 # ' - ; " / ' %  
the " CRS MCABA " ) o r G

\* . # \$ " " ; \$ % . . \*  
. % 9 ! . ! # # ' ( " C  
' F # F % . . \* E C \$ F ' C  
( " C ' C ' F # F % . . \*  
' E CG

\* . # ; ' % . . \* C F % E  
% " " C # % . . \*  
9 ! . # 9 G

> . " ' % C C ! ! C 5 " . # 5 " . % . . \* F  
9 ! . # 9 ' # 5 " . # 5 " . ' F % . . \*  
" . \$ ? " \$ . # 5 " . # 5 " . ' F \* C  
' # 9 C ' C # 9 . %  
5 " ' 9 ! . ! # # # 9 # ' ( " C  
C G

; H F . # # 9 # E C % . . \* F " . ! !  
" . ; ' % . . \* & > \* ; ; ' % F E C F

E 9 ! # 9 ' ' ! \* % ' !  
# ' ' ! G  
- " H F . # # \$ ' \$ F E C % . . \* # E F " . !  
' % " . ; 9 ! % . . \* & 9 # E C F % . .  
' ! E # ' ' ! G  
& # # ' % " . ; ' % . . \*  
> \* ; ; % C ' + F ? " ! C # 5 " . # 5 " .  
F " . % # F # 5 " % . C  
9 # . ' % " . \* & > \* ; ; G  
\* ' % # C ' 5 " + ' \* & " . ; ' F  
% . . \* \* & > \* ; ; \$ F \$ % + # " ' F  
" " # ; 4 ' % . . \* # ! # . ! C % ' F  
9 ! # # 9 ' # 5 " . # 5 " . " ' % \$ G  
- \* & > \* ; ; ' . % " . \* & > \* ; ; ! F - . . F E %  
% . . \* % . . \* % > \* ; ; ! F \$ ' 9 !  
# 9 F " ' % # 5 " .  
- . . ; 4 \$ ! F . . E 9 ! % . . \* . %  
' % \$ # 5 \$ F " + ' ? F # 9 F % . .  
' % 9 # . " . \* & > \* ; ; F # . ' 5 " .  
. ! C \* & > \* ; ;

#  
**16 juillet 2018, et enregistrée au Secrétariat**  
% %

Déclaration relative à la date d'effet pour les éco  
% éral entre autorités compétentes concernant l'éch  
"9 %

\* . ?" - . pris l'engagement d'échanger automatique  
de l' ) ?" \$ " J % "échanger automatiquement des ren  
de l'article Convention concernant l'assistance admi  
qu'amendée par le Protocole modifiant la Convention  
% 2 ' + 2 \*K % .L ' % % " . el' ?' s'est  
# # \$ - . signé une Déclaration d'adhésion à l'Acc  
compétentes concernant l'échange automati que de ren  
+ 2 IK' AMAC LNCD ! G

\* . ?" \$ ' % % 3 28(6), la Convention amendée s'a  
administrative couvrant les périodes \$ "d'imposition qui  
l'année qui suit celle durant laquelle la Convention  
Partie ou, en l'absence de période d'imposition, elle  
! # ' 5 \$ " 2 janvier de l'année qu  
durant laquelle la Convention amendée Gest entrée en v

Considérant que. l'article % . ?" . "9 E " " "  
onvenir que la Convention amendée prendra effet pou  
portant sur des périodes d'impos Gtion ou obligations

\* ?" . # % " J % " 5 " ..  
Convention amendée que pour ce qui concerne des péri  
5" . " ?" \* % . !  
?" \$ 5" . % les " la ?" Convention vient d'ent  
pour les périodes d'imposition ou les 5 obligations fi  
5 janvier de l' aGnée suivante

Reconnaissant qu'une Partie existante à la Conventi  
Partie des renseignements ea Conventio n' amendée et d  
ce qui concerne des périodes #s d'impo " 3 . "  
la Convention amendée si les deux Parties déclarent  
d'efG et

Reconnaissant en outre qu'une nouvelle partie à la C  
Partie existante des renseignements Co rève nvt ei rot nu adree nld'éær  
NCD pour ce qui concerne des périodes d'imposition o  
" . \* % .es deux Parties déclarent s'entend  
autre daGe d'effet

Reconnaissant que les renseignements\* s reçu % en vertu  
l'AMAC NCD peuvent donner lieu à des demandes de 3sui v  
5" . % \$ ?" % J% . . ?"  
juridiction émettrice a échangé automatiquement des r

Confirmant que l5a capacité %' une # % :\*  
vertu de l'ar t ai Clonvention amendée et de l'AMAC NCD,  
aux demandes de suivi formulées \*en app% i ca \$ # ion de l'a  
les dispositions de l'AMAC NCD, y compris les périodes

émettrice qui y figurent, quelles que soient les périodes  
5" . . . "9?" # % G

M - . . . que la Convention amendée s'applique conformément  
NCD pour ce qui concerne l'assistance administrative  
" E 3 \* % . ?" ' . . . % \$ ?" ?"  
périodes d'imposition ou les obligations fiscales  
# %

M - . . . que la Convention amendée s'applique pour ce qui co  
. % " 4\$ - . " E 3 \* % .  
qui ont fait des déclarations similaires, quelles qu  
' . . . 5" . . . "9?" # % \$  
" . . . % . . . " "9 # % #  
l'AMAC NCD pour des périodes de sénet tdréccl ea rcaot ui voent dees l paa rj ulr